



**PRÉFET
DU PUY-DE-
DÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Clermont-Ferrand, lundi 1^{er} février 2021

LUTTE CONTRE LA COVID-19 – Lancement d’une campagne de dépistage à Clermont-Ferrand

Des cas de variants de la COVID-19 ont été détectés dans le Nord de Clermont-Ferrand (quartier des Vergnes notamment). Sur proposition de l’ARS et en lien étroit avec les services académiques, le Préfet du Puy-de-Dôme a décidé la fermeture de plusieurs établissements scolaires situés dans la zone concernée.

En complément de ces mesures de fermeture, une campagne de dépistage élargie à l’ensemble des résidents concernés, personnels des établissements scolaires et élèves est organisée.

Fermeture d’établissements scolaires suite à la détection de plusieurs cas de Covid- 19.

Depuis 10 jours, l’ARS et les services académiques ont constaté l’apparition de plusieurs cas de Covid-19 dans les établissements scolaires du quartier des Vergnes, à Clermont-Ferrand.

Cette dynamique s’est accélérée la semaine dernière et a conduit à la fermeture des écoles maternelle et élémentaire « Michelet », des écoles maternelle et élémentaire « Jules Verne ». Les collèges « La Charme », « Albert Camus » et « Gérard Philippe » ont également été fermés. Dans ce contexte, et en application du principe de précaution, ces fermetures ont été décidées par arrêté préfectoral, sur proposition de l’ARS, en lien avec l’Éducation Nationale.

À ce jour, une cinquantaine de cas positifs à la COVID-19 a ainsi été détectée parmi les élèves et les personnels des établissements scolaires pré-cités, tous situés dans la même zone géographique. Par ailleurs, le variant anglais a été détecté dans les zones Nord de Clermont-Ferrand. **À ce jour, une personne est hospitalisée.**

Organisation d’une campagne de dépistage élargie pour les élèves, les personnels des établissements scolaires et aussi l’ensemble des habitants du quartier des Vergnes – dépistage gratuit

Afin de casser les chaînes de transmission du virus, une campagne de dépistage élargie est organisée dans le quartier des Vergnes. L’objectif est de mettre en œuvre la stratégie nationale « Tester-Alerter-Protéger » en isolant les personnes positives à la COVID-19. Les tests seront également analysés pour identifier la présence éventuelle du nouveau variant.

La campagne de dépistage sera organisée à partir du mercredi 3 février, 13h30 et jusqu’au samedi 20 février, avec la mise en place d’un centre dédié :

Centre de dépistage situé au 20 rue du Château des Vergnes, à Clermont-Ferrand

Ouverture du centre de 9h-12h30 / 13h30-17h00

Les dépistages sont gratuits et sans rendez-vous (présentation de la carte vitale ou du numéro de sécurité sociale, coordonnées et identité du médecin traitant s’il y a un).

Les modalités d'organisation ont été fixées en concertation avec l'ARS, la Préfecture, la ville de Clermont-Ferrand, avec l'appui du laboratoire d'analyses médicales et de professionnels de santé libéraux, mais également des intervenants sociaux du quartier.

Ce sont près de 150 à 200 tests qui pourront être réalisés quotidiennement.

Un dépistage sera également organisé auprès des élèves et des personnels scolaires cette semaine au sein même des établissements :

- Collège La Charme : mardi 2 et mercredi 3 février de 9h à 16h
- Collège Gérard Philippe : jeudi 4 février de 9h à 16h
- Collège Albert Camus : vendredi 5 février de 9h à 16h

Rappel de la conduite à tenir pour les personnes positives et personnes identifiées contact à risque et aide à l'isolement

Les mesures individuelles d'isolement et de respect des gestes barrières sont les mêmes qu'il s'agisse de la COVID-19 ou des variants.

Ainsi, toute personne susceptible d'être infectée devra **respecter strictement l'isolement et les gestes barrières renforcés**. Pour ce qui est de l'usage des masques, il est recommandé le port d'un masque chirurgical ou en tissu de catégorie 1 quand la distance de deux mètres ne peut pas être respectée. Concernant la distanciation physique, il est recommandé de respecter une distance d'au moins deux mètres avec les autres en l'absence du port du masque.

Ces mesures devront également être respectées par l'ensemble des personnes contacts à risque qui seront identifiées dans le cadre du contact-tracing, réalisé par les professionnels de santé, l'Assurance maladie et l'ARS.

Par ailleurs, la cellule territoriale d'appui à l'isolement (CTAI) assurera auprès des éventuelles personnes placées en isolement une évaluation des besoins sociaux, matériels et d'accompagnement psychologique; la mise en place de prestations individuelles à son profit et le cas échéant, pourra proposer une solution d'hébergement temporaire.

Une surveillance plus détaillée de la circulation des variants sera bientôt disponible, avec notamment l'évolution des analyses des tests RT-PCR (tests de criblages) et des séquençages pratiqués par les laboratoires d'analyses médicales. Ces informations seront intégrées prochainement dans les publications de Santé publique France. : <https://www.santepubliquefrance.fr/>.

Contacts presse

ARS Auvergne-Rhône-Alpes : 04 27 86 55 55 - ars-ara-presse@ars.sante.fr

Préfecture du Puy-de-Dôme : pref-communication@puy-de-dome.gouv.fr